



La table des responsables de l'éducation des adultes et de la  
formation professionnelle des commissions scolaires du Québec

## **DOCUMENT DE RÉFLEXION ET DE CONSULTATION** (document synthèse)

### **POUR UNE APPROCHE CONCERTÉE AVEC LES COMITÉS SECTORIELS DE MAIN-D'ŒUVRE EN MATIÈRE DE FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE**

Préparé par

Le groupe de travail sur l'approche concertée  
du comité des services aux entreprises de la TRÉAQFP

7 avril 2004

## **1. MISE EN CONTEXTE**

---

La croissance économique du Québec repose, entre autres, sur le développement, le maintien et le rehaussement des compétences de la population. Si la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* nous incite à revoir nos pratiques en diversifiant nos lieux de formation, nos modes et nos formes d'apprentissage, elle nous invite également à élargir notre partenariat afin d'assumer pleinement notre mission en matière de développement de la main-d'œuvre et ce, afin que nous soyons en mesure de répondre plus efficacement aux différentes problématiques auxquelles nous sommes confrontés.

En effet, que l'on parle de pénurie de main-d'œuvre, d'actualisation des compétences des travailleurs, de fidélisation et d'amélioration des conditions de travail ou de valorisation des métiers, un constat s'impose : il est impératif, voire urgent, de consolider des approches de collaboration et de concertation entre le réseau des commissions scolaires et les organismes ayant des mandats dévolus par le plan d'action de la politique en matière de formation de la main-d'œuvre, soit de façon plus spécifique les comités sectoriels de main-d'œuvre.

L'objectif visé par cette démarche est donc de :

*Travailler en partenariat sur des préoccupations communes en lien avec la formation et le développement de la main-d'œuvre et ce, dans les différents secteurs d'activités économiques.*

## **2. PRÉSENTATION DU COMITÉ DES SERVICES AUX ENTREPRISES DE LA TRÉAQFP ET DE SON GROUPE DE TRAVAIL POUR CONSOLIDER LES COLLABORATIONS AVEC LES COMITÉS SECTORIELS ET EMPLOI-QUÉBEC**

---

Afin de jouer un rôle actif dans la mise en œuvre du plan d'action de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, la TRÉAQFP a mis en place un comité de travail sur les services aux entreprises des commissions scolaires composé de trois groupes de travail dont celui sur la consolidation des collaborations ayant comme principal objectif de développer une approche de partenariat avec les comités sectoriels en privilégiant trois grands axes de travail :

- Harmoniser ses actions avec les orientations contenues dans la politique;
- Informer et mobiliser les commissions scolaires autour des enjeux de la politique et de son plan d'action en lien avec l'objectif visé;
- Consolider des modalités de collaboration avec les comités sectoriels ainsi qu'avec Emploi-Québec pour répondre aux problématiques de main-d'œuvre.

### **3. ÉTAT DE SITUATION**

---

Tel que nous l'avons mentionné dans notre présentation, la croissance économique du Québec nous amène à repenser nos interventions et à accroître notre partenariat en fonction des problématiques auxquelles nous sommes confrontés. La pénurie de main-d'oeuvre dans certain secteurs, l'actualisation des compétences des travailleurs afin de maintenir la compétitivité des entreprises, la fidélisation de la clientèle à desservir ainsi que la rétention des travailleurs qualifiés sont des éléments avec lesquels nous devons composer.

Mais il ne faut pas oublier que l'individu, qu'il soit interpellé comme travailleur ou comme élève, est au cœur de ces changements. Nos stratégies d'intervention sont et continueront d'être axées sur la capacité des travailleurs actifs ou en voie de le devenir à s'adapter à ces nouvelles réalités.

Le développement de toute organisation ou entreprise passe par la richesse et la force de ses ressources humaines et ce, à tous les paliers.

Ces préoccupations communes nous amènent donc à vous présenter des orientations plus globales de ce que pourrait signifier une démarche concertée entre nos organisations.

### **4. RAPPEL DES ORIENTATIONS DE LA FORMATION LIÉE À L'EMPLOI DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE**

---

La *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* est sous la responsabilité de deux ministères soit ceux de l'Éducation et de l'Emploi, et de la Solidarité sociale et de la famille. Cette volonté d'harmonisation et de complémentarité des deux systèmes se fait sentir dans l'ensemble des mesures du plan d'action de la politique.

C'est à partir des orientations et des mesures décrites à l'intérieur de son plan d'action, que le MEQ, en étroite collaboration avec le MESSF, entend réaliser ses objectifs. Voici donc, à titre de rappel, les orientations qui nous interpellent de façon particulière, nous les commissions scolaires et vous les comités sectoriels, dans l'objectif de consolider et d'assurer des liens de collaboration entre nos organisations afin de favoriser le développement de la main-d'œuvre :

- Assurer une formation de base aux adultes du Québec;
- Maintenir et rehausser sans cesse le niveau de compétences des adultes : le défi d'ancreur une culture de la formation continue;
- Valoriser les acquis et les compétences des adultes par une reconnaissance officielle.

## **5. RÔLES ET MANDATS DES COMITÉS SECTORIELS EN LIEN AVEC CEUX DES COMMISSIONS SCOLAIRES**

---

Les comités sectoriels, tout comme les commissions scolaires, définissent leurs interventions de façon à atteindre les objectifs et à réaliser les mandats respectifs qui leur sont confiés. Même si certains mandats sont plus spécifiques à nos organisations, nous devons cependant constater, à la lecture de ces mandats, plusieurs similitudes dans nos préoccupations.

Le plan d'action de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* contient un ensemble de mesures liées directement au développement de la main-d'œuvre, un de nos mandats communs. La mise en œuvre de cette Politique nous apparaît donc comme une occasion privilégiée de « mettre à profit » nos complémentarités dans le cadre de diverses interventions tant au niveau de l'organisation de la formation en diversifiant nos modes et lieux de formation et favorisant l'émergence de nouveaux modèles de formation qu'au niveau de la valorisation de la formation en identifiant conjointement des pistes de solution en matière de gestion des ressources humaines, de valorisation des métiers et de reconnaissance des acquis.

## **6. PRÉSENTATION DES ASPECTS TRAITÉS LORS DE RENCONTRES AVEC CERTAINS COMITÉS SECTORIELS EN LIEN AVEC LE PLAN D'ACTION DU GROUPE DE TRAVAIL**

---

Afin de valider l'intérêt des comités sectoriels dans ce contexte, les membres du groupe de travail ont rencontré des représentants de certains comités sectoriels. Vous trouverez en annexe la liste des comités sectoriels rencontrés.

Voici les principaux éléments mentionnés lors de ces échanges.

### **6.1. Principales problématiques rencontrées par les comités sectoriels :**

*Problématique reliée à la relève de la main-d'œuvre dans un contexte de concurrence mondiale et d'évolution rapide des différents marchés*

- ~ La difficulté à attirer du personnel compétent;
- ~ La difficulté à fidéliser les employés;
- ~ La rareté de certaines qualifications.

*Problématique reliée à la formation de la main-d'œuvre à l'emploi*

- ~ Les difficultés et contraintes reliées à l'organisation de tout type de formation;
- ~ Les difficultés rencontrées pour assurer une formation à l'interne;
- ~ La méconnaissance des programmes de formation.

### *Problématique de gestion des ressources humaines*

- ~ Les conditions de travail et la rémunération;
- ~ Le manque d'outils ou de stratégies pour le recrutement et l'intégration des nouveaux employés (plusieurs petites et moyennes entreprises n'ont pas de service de ressources humaines structuré).

### *Problématique d'image dans certains secteurs*

- ~ Le manque de valorisation des métiers dans certains secteurs.

## **6.2. Connaissances des services offerts par le réseau des commissions scolaires :**

En général, les représentants des comités sectoriels sont plutôt satisfaits des services offerts par les commissions scolaires, mais certains déplorent que leurs connaissances, au niveau de l'ensemble des services offerts, soient fragmentaires et que l'offre de service manque parfois de cohésion.

Dans ce contexte, ils considèrent qu'il serait intéressant :

- ~ D'avoir une meilleure concertation entre les commissions scolaires intervenant dans le même créneau afin d'éviter la confusion;
- ~ D'améliorer les délais d'intervention.

## **6.3. Éléments sur lesquels les comités sectoriels souhaiteraient travailler avec nous :**

Ces rencontres nous ont permis de constater que les comités sectoriels ont beaucoup d'intérêt à travailler en collaboration avec les commissions scolaires. Citons, à titre d'exemples, des objets de concertation identifiés lors de ces échanges :

- ~ Formation initiale en formation professionnelle : exploration d'avenues différentes en raison des problématiques de main-d'œuvre (diversification des lieux et des modes de formation);
- ~ Formation de base;
- ~ Formation continue : développement de projets de formation exportables d'une région à l'autre;
- ~ Valorisation des métiers;
- ~ Reconnaissance des acquis;
- ~ Programme d'apprentissage en milieu de travail : exploration des possibilités de collaboration.

## 7. PRINCIPAUX ENJEUX RELIÉS À LA FORMATION ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

---

À la lecture de ces informations, l'établissement de liens de partenariat entre nos organisations apparaît comme un incontournable et nous croyons que l'établissement de ces liens de complémentarité entre nos organisations ne peut qu'être bénéfique pour le développement de la main-d'œuvre et avoir, par le fait même, des retombées positives pour les différents secteurs d'activités économiques.

Néanmoins, le développement de cette approche concertée entre nos organismes doit s'inscrire dans une stratégie de collaboration établie sur la base d'un respect mutuel en fonction des expertises propres à chacun et ce, **dans l'objectif premier de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des entreprises et de leurs travailleurs.**

Afin d'aller encore plus loin dans la concrétisation de ce partenariat durable avec les comités sectoriels, les commissions scolaires devront préciser et raffiner d'abord entre elles leurs méthodes d'intervention, un élément primordial dans le contexte du développement d'une approche concertée avec d'autres partenaires.

Cette approche sectorielle concertée entre nos organisations pourrait prendre différentes formes. Nous croyons que pour avoir l'impact souhaité, il ne s'agit plus d'échanger sur nos offres de services respectives, mais plutôt de travailler conjointement à l'identification des stratégies les plus efficaces pour répondre aux problématiques de formation et de développement de la main-d'œuvre dans le contexte économique actuel.

En terminant, rappelons qu'il sera difficile d'arriver à des résultats tangibles sans une mobilisation accrue des entreprises et ce, particulièrement au niveau de la valorisation des métiers, de l'amélioration des conditions de travail et de la reconnaissance de la formation qualifiante. Dans ce contexte, il sera essentiel d'identifier ensemble des stratégies novatrices afin de les impliquer davantage dans tout le processus.

## 8. CONCLUSION

---

En terminant, rappelons le rôle majeur qu'auront à jouer les commissions scolaires et les comités sectoriels dans la mise en œuvre de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* et de son plan d'action. La conjoncture économique du Québec nous presse à agir promptement. Les nombreux défis qui nous attendent quant au développement de la main-d'œuvre sont des occasions privilégiées pour établir des partenariats durables basés sur le respect et la collaboration. C'est également une opportunité de contribuer ensemble au développement d'une vision d'avenir.

## **ANNEXE 1**

### LISTE DES COMITÉS SECTORIELS RENCONTRÉS :

CSMO des services de l'automobile

CSMO de l'industrie des plastiques et des composites

CSMO de l'industrie du textile

CSMO du commerce de l'alimentation

CSMO du commerce de détail

CSMO économie sociale et action communautaire

CSMO de la métallurgie

CSMO de l'industrie électrique et électronique

CSMO de la chimie, de la pétrochimie et du raffinage

CSMO aménagement forestier

CSMO du bois de sciage

CSMO de l'industrie du Tourisme

## ANNEXE 2

Liste des membres du groupe de travail sur une approche concertée avec les comités sectoriels du comité des services aux entreprises de la TRÉAQFP

<p>Christine Bellavance          Coordonnatrice FP &amp; FG          CS des Hauts-Cantons          249, rue Jean-Baptiste          Saint-Edwidge (Québec) J0B 2R0          Tél. : (819) 849-7051, poste 232          Téléc. : (819) 849-0470  <a href="mailto:cbellavance@csqc.ca">cbellavance@csqc.ca</a></p>	<p>Richard Charrette          Conseiller pédagogique          CS de Montréal          3737, rue Sherbrooke Est          Montréal (Québec) H1X 3B3          Tél. : (514) 596-3333          Téléc. : (514) 596-6116  <a href="mailto:charetter@cscdm.qc.ca">charetter@cscdm.qc.ca</a></p>	<p>Daniel Bussière, directeur          Services de l'enseignement aux adultes          CS de l'Énergie          2072, rue Gignac, C.P. 580          Shawinigan (Québec) G9N 6V7          Tél. : (819) 539-6971, poste 253          Téléc. : (819) 539-7797  <a href="mailto:dbussiere@csenergie.qc.ca">dbussiere@csenergie.qc.ca</a></p>
<p>Yvon Villeneuve          Conseiller en formation          Services aux entreprises          CS des Navigateurs          1155, boulevard de la Rive-Sud          Saint-Romuald (Québec) G6W 5M6          Tél. : (418) 838-8702          Téléc. : (418) 839-0612  <a href="mailto:yvon.villeneuve@cnavigateurs.qc.ca">yvon.villeneuve@cnavigateurs.qc.ca</a></p>	<p>Adèle Girard, directrice générale          Conseil québécois des ressources          humaines en tourisme (CQRHT)          2751, boulevard Jacques-Cartier Est,          bureau 200          Longueuil (Québec) J4N 1L7          Tél. : (450) 651-1099, poste 22          Téléc. : (450)  <a href="mailto:adele.girard@cqrht.qc.ca">adele.girard@cqrht.qc.ca</a></p>	<p>Jean-François Bellemare, consultant          Centre de services aux entreprises P.I.          CS de la Pointe-de-l'Île          7741, avenue Du Ronceray          Montréal (Québec) H1K 3W7          Tél. : (514) 352-7645          Téléc. : (514) 353-6537  <a href="mailto:jean-francois-bellemare@cspi.qc.ca">jean-francois-bellemare@cspi.qc.ca</a></p>
<p>Francine Dussault          Conseillère pédagogique          Services aux entreprises          CS des Hautes-Rivières          210, rue Notre-Dame          Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)          J3B 6N3          Tél. : (450) 359-6411, poste 2266          Téléc. : (450) 359-0532  <a href="mailto:dussaultf@cshdr.qc.ca">dussaultf@cshdr.qc.ca</a></p>	<p>Pierre Guimont, directeur général          Comité sectoriel de main-d'œuvre des          plastiques et des composites          4141, avenue Pierre-de-Coubertin          Montréal (Québec) H1V 3N7          Tél. : (514) 252-4637          Fax : (514) 252-9264  <a href="mailto:pguimont@plasticcompetences.ca">pguimont@plasticcompetences.ca</a></p>	<p>Lucie Sirois          Conseillère en formation          CFP de Neufchâtel          CS de la Capitale          3400, avenue Chauveau          Québec (Québec) G2C 1A1          Tél. : (418) 847-7155, poste 7150          Téléc. : (418) 847-7119  <a href="mailto:siroisl@cscapitale.qc.ca">siroisl@cscapitale.qc.ca</a></p>
<p>François Paré          Conseiller en intervention sectorielle          Direction générale adjointe à          l'intervention sectorielle          MESSF          Emploi-Québec          425, rue St-Amable, 2<sup>e</sup> étage          Québec (Québec) G1R 4Z1          Tél. : (418) 528-2073          Téléc. : (418) 643-1714  <a href="mailto:francois.pare@messf.gouv.qc.ca">francois.pare@messf.gouv.qc.ca</a></p>	<p>Robert Pleau          Conseiller en analyse et en          développement          Fédération des commissions scolaires          du Québec          1001, avenue Bégon, C.P. 490          Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7          Tél. : (418) 651-3159, poste 365          Téléc. : (418) 651-2574  <a href="mailto:rpleau@fcsq.qc.ca">rpleau@fcsq.qc.ca</a></p>	<p>Louis Bernier          Responsable de projets          Direction de la formation continue et du          soutien          Ministère de l'Éducation          1035, rue De La Chevrotière, 12<sup>e</sup> étage          Québec (Québec) G1R 5A5          Tél. : (418) 646-1557          Téléc. : (418) 643-1926  <a href="mailto:louis.bernier@mels.gouv.qc.ca">louis.bernier@mels.gouv.qc.ca</a></p>
<p>Sylvie Veilleux          Agente de développement en FP, SAE          et en communication          Centre de développement          professionnel          CS Marie-Victorin          5885, avenue Auteuil          Longueuil (Québec) J4Z 3P6          Tél. : (450) 656-1450, poste 5178          Fax : (450) 656-5661  <a href="mailto:sveilleux@fcsq.qc.ca">sveilleux@fcsq.qc.ca</a></p>		